

Dossier d'inscription en Prépa Médecine P0 ou P1 à l'IND pour l'année scolaire 2025-2026

Pièces à fournir :

- Cette feuille remplie et signée
- Les bulletins des trois trimestres de 2nd et de 1ère (pour les élèves s'inscrivant en P0) et les bulletins des 3 trimestres de 1ère et de Terminale (pour les élèves s'inscrivant en P1). *Les bulletins qui ne seraient pas encore reçus par les familles au moment de l'inscription pourront être renvoyés ultérieurement.*
- Une lettre de motivation manuscrite expliquant le choix de cette prépa P0 ou P1, le cursus professionnel envisagé, les stages réalisés, les motivations personnelles, etc...
- Une photo d'identité (pour réaliser le trombinoscope)
- Une photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Un chèque d'acompte de 300€ à l'ordre de « OGECEB » (qui sera déduit de la facturation annuelle) merci d'écrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

Le dossier est à rendre sous enveloppe A4, à l'accueil du lycée ou dans le casier de Mme Payet-Chevalier (à côté de la salle des professeurs) au nom de Mme Payet-Chevalier – coordinatrice de la Prépa Médecine P0 et P1.

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Cependant, pour les inscriptions en P1, si l'élève n'est pas pris par la procédure Parcoursup, dans la faculté de Médecine de Tours ou d'Orléans (une capture d'écran de la page Parcoursup notifiant le refus, devra être fourni) le chèque d'acompte sera intégralement remboursé. En P0, les élèves auront 3 séances d'essais en septembre afin de valider définitivement leur inscription pour l'année.

Le tarif pour l'année est de 870€ pour la P0 (570€ pour les élèves de Pontlevoy) et de 1 870€ pour la P1. Pour les élèves de l'IND s'inscrivant en P0, ce montant sera directement facturé aux familles par un échelonnement financier jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour les élèves extérieurs à l'IND s'inscrivant en P0 et pour tous les élèves s'inscrivant en P1, les parents peuvent faire plusieurs chèques (veillez à bien noter le mois de retrait du chèque au dos de chaque chèque). Aucun remboursement ne se fera, hormis cas de force majeure apprécié par le chef d'établissement. Toute année commencée est due. En cas d'un nombre insuffisant d'inscription, l'établissement se réserve le droit de ne pas maintenir la formation.

L'aspect financier ne doit pas être un obstacle, en cas de difficultés financières, une réduction peut être faite. Prendre contact avec Mme Payet-Chevalier pour cela à l'adresse suivante : mpayetchevalier@ind-chartres.fr.

Nous, parents, autorisons que la photo de notre enfant apparaisse dans les documents de promotion de l'établissement (journal, plaquette, site internet...) et seulement dans ces documents. Nous avons lu et nous respectons le règlement intérieur du lycée et le projet éducatif de l'IND et nous nous engageons à ce que notre enfant les respecte. **Nous attirons votre attention sur le fait que cette Prépa fonctionne sur un mode collaboratif.** Ainsi, comme chaque élève profite du travail de ses camarades pour la réussite commune au concours, il sera demandé aux élèves de contribuer à ce travail collaboratif en actualisant certaines fiches et en les postant sur la plateforme commune de la Prépa en P1 ou sur le groupe whatsapp en P0 et P1.

Il est strictement interdit à l'élève de partager, à titre gratuit ou onéreux, ses identifiants de connexion à un tiers, ainsi que les documents PDF et les fiches et concours blancs distribués. Tous les documents distribués ou mis à disposition des élèves sont à usage strictement personnel et réservé au titulaire de cette formation, ils ne peuvent être partagés ou vendus ou donnés sous peine de poursuites judiciaires. L'IND se réserve le droit de mettre fin à l'inscription de l'élève si ces différents engagements ne sont pas respectés.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire des deux responsables légaux

Signature de l'élève :